



8 octobre 2025

Madame la Présidente du Conseil exécutif,
Madame la Présidente de la Commission FA
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Je tiens, tout d'abord, à saluer le travail remarquable accompli par Madame la Présidente du Conseil exécutif. Vous avez su faire preuve d'une rigueur exemplaire, d'une connaissance intime de notre Organisation, et d'un attachement sincère à ses valeurs. Votre présidence aura été un modèle de discernement et de dévouement. Vous savez reconnaître la valeur du personnel et le placer au cœur de l'Organisation et nous vous en sommes profondément reconnaissants.

Permettez-moi de féliciter M. Khaled El-Enany, dont la brillante campagne a mis en avant toutes les qualités que le monde peut attendre du Directeur-général de l'UNESCO. L'AIPU continuera de travailler de manière constructive dans l'intérêt de notre Organisation.

Aujourd'hui, l'UNESCO est à un tournant critique. Le mandat de la Directrice générale s'achève dans un contexte marqué par des défis budgétaires, géopolitiques et institutionnels. Si les Directeurs généraux sont de passage, le personnel, lui, incarne la continuité de l'UNESCO. Nous regrettons que cette conscience n'ait pas toujours guidé les décisions de l'Administration, dont l'attitude, entre défiance et indifférence, a pu fragiliser le lien de confiance avec le personnel de l'Organisation.

Le personnel de l'UNESCO est son atout le plus précieux. Il est le garant de la mise en œuvre de vos résolutions, le vecteur de votre vision, et le cœur vivant de notre mission. C'est dans cet esprit que l'AIPU souhaite porter à votre attention plusieurs préoccupations majeures.

La stratégie actuelle de gestion des ressources humaines révèle un écart préoccupant entre les intentions affichées, leurs réalisations inégales et la réalité vécue par le personnel. Ce décalage, mis en lumière par l'Enquête mondiale, le Bureau de l'éthique, IOS et le Conseil d'appel, alimente le sentiment d'une organisation devenue flottante et incertaine d'elle-même, comme résignée à l'effritement de « *la solidarité morale et intellectuelle du genre humain* ». La dégradation du climat de travail, et la démotivation croissante du personnel exigent des mesures concrètes et immédiates. On ne peut plus se contenter de solutions cosmétiques ou d'actions symboliques.

De plus, le manque de transparence dans le recrutement, l'absence de lien entre performance et avancement, la précarité persistante des personnels affiliés, et les retards chroniques dans la mise en œuvre des politiques RH, sont autant de symptômes d'un système qui appellent une réforme structurelle.

Par ailleurs, l'AIPU regrette la publication tardive du document relatif aux résultats de l'enquête sur les conditions d'emploi du personnel du cadre de service. Ce retard ne lui a pas permis pas de procéder à une analyse approfondie, ni de soumettre ses commentaires écrits dans les délais impartis.

Nous tenons à exprimer notre déception quant à la recommandation de la Commission de la Fonction Publique Internationale de geler le barème actuel des traitements du cadre de service et du bureau. En revanche, nous saluons favorablement la recommandation d'augmenter significativement les allocations pour enfant à charge, pour conjoint, ainsi que pour le premier enfant à charge d'un membre du personnel sans conjoint.

Bien que nous comprenions que, compte tenu de la situation financière, une augmentation des allocations à compter du 1er octobre 2024 puisse s'avérer difficile, l'AIPU demande d'étudier la possibilité de mettre en place un échelonnement de ces allocations, afin de tenir compte de la rétroactivité.

Nous devons également souligner l'instabilité préoccupante à la tête du Bureau des ressources humaines. Ce turnover excessif entrave la continuité des réformes, mine la sérénité du personnel, et compromet l'efficacité de la stratégie RH. Une organisation est sans direction sans une direction effective et juste du personnel. Il est temps de redonner à HRM le rôle stratégique qui lui revient. Son intégration, voire sa dilution, dans ADM a correspondu à une période de recul de l'influence du Bureau. HRM doit de nouveau relever directement de la Direction générale, afin de garantir son indépendance et sa capacité à agir de manière proactive et innovante.

L'AIPU réitère son inquiétude face aux atteintes à l'indépendance du Conseil d'appel. Les modifications substantielles apportées par l'Administration au rapport de cette instance réduisent la portée analytique du document, et entravent le débat éclairé des États membres. La Direction générale ne peut s'immiscer dans le travail du Conseil d'appel, fût-ce son rapport, sans se retrouver juge et partie – ce conflit d'intérêts ne peut que nuire à l'Organisation tout entière. Un Conseil d'appel privé de son indépendance, n'a plus de raison d'être. Nous vous implorons donc, chers délégués, d'exiger que le Conseil d'appel puisse présenter son rapport sans aucune ingérence, afin de garantir une justice interne transparente et impartiale.

S'agissant de la révision des Statuts du Conseil d'appel, nous appelons à inclure la recommandation du Corps commun d'inspection visant à permettre la suspension d'une décision administrative contestée lorsque son exécution causerait un préjudice irréparable. Nous déplorons que ce projet n'ait pas été soumis à cette session. Comment expliquer ce retard, alors même que les recommandations du Corps commun d'inspection ont été publiées en 2023 ? Par ailleurs, nous insistons sur la prise en compte de toutes les recommandations du CCI, qui représentent une garantie essentielle pour le personnel et une protection pour l'Organisation elle-même.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je veux conclure en réitérant que l'AIPU continuera d'incarner l'esprit de responsabilité, de dialogue et de construction, indispensable pour mener la mission transformatrice, que vous, États membres, avez confiée à l'UNESCO et à son Directeur général.

Nous croyons que c'est ensemble, dans le respect des principes fondateurs de notre Organisation, que nous pourrons bâtir une UNESCO plus juste, plus efficace et plus humaine.

Je vous remercie de votre attention.